



Hôtel de Préfecture de la Vendée  
**À l'attention de Monsieur le Préfet Benoît Brocart**  
29 Rue Delille – 85 000 La Roche-sur-Yon

Objet : demande de restitution publique des conclusions de l'enquête Huhtamaki LR.

Monsieur le Préfet,

Nous souhaitons porter à votre connaissance les éléments de contexte dans lesquels notre commune de L'île D'Elle engage sa transition pour une écologie citoyenne et responsable.

À ce stade de son histoire, et suite aux modifications de la division administrative des territoires, ainsi qu'à la promulgation de différentes lois aujourd'hui en vigueur, notre commune se trouve à la croisée de plusieurs réglementations susceptibles de protéger son patrimoine environnemental (Directive Natura 2000, Parc naturel interrégional du Marais poitevin, Établissement public en charge de l'eau et de la biodiversité, Plan de Prévention des Risques d'Inondation, Observatoire départemental de l'eau) tout en développant une activité industrielle relevant de l'économie circulaire.

Alors que cet ensemble devrait nous permettre de nous inscrire dans une démarche de transition écologique optimale, nous sommes amenés à constater des incohérences administratives qui inhibent l'esprit de la loi.

En effet, suite aux travaux liés au remembrement de 1962, une usine de transformation des déchets (d'abord de friches de bois en pâte à papier, puis de recyclage de papier en boîtes, assiettes et croisillons) contribue à l'essor de la commune et de ses environs, en termes d'emploi et de ressource fiscale.

Toutefois, devant la nécessité de prendre en considération les besoins d'augmentation de la production ainsi que les règles de protection de l'environnement, il devient indispensable de travailler à un projet d'intégration environnementale qui soit soucieux de répondre aux normes en vigueur par la mise en œuvre des meilleures techniques industrielles disponibles à ce jour.

Ce contexte implique que tous les acteurs concernés, publics et privés, se coordonnent et s'organisent en fonction de leurs responsabilités pour établir une feuille de route qui favorise la mise en complémentarité de leurs domaines d'intervention et de leurs compétences.

Or à ce jour, cette convergence n'étant pas clairement établie, chacun de ces acteurs agit le plus souvent individuellement, ce qui conduit à un empilage de préconisations ou d'obligations qui deviennent incompréhensibles pour les habitants.

Suite à l'ouverture d'une nouvelle ligne de production au sein de cette usine, divers incidents techniques (Rejets d'eau trouble, envasement de canalisations) ont été constatés et ont amené les riverains ainsi que différentes associations à alerter les services compétents.

Au vu d'un ensemble d'éléments, la DREAL a souhaité qu'une nouvelle demande d'autorisation d'exploiter soit déposée par les gestionnaires de l'usine, enclenchant ainsi l'ouverture d'une enquête publique.

À ce jour, les conclusions de cette enquête ont été déposées par le commissaire enquêteur auprès de votre administration, et probablement complétées par les avis des services concernés avant de vous être présentées pour validation.

Au regard des informations dont nous disposons, il est clairement explicité dans les conclusions du commissaire enquêteur, que le rapport technique produit par l'usine est d'une grande complexité et peu compréhensible pour les citoyens non avertis résidant sur la commune et ses environs.

Par ailleurs, l'avis favorable suggéré est accompagné d'un grand nombre de remarques et préconisations qui induisent la nécessité de réaliser des travaux de mise en conformité de la part de l'entreprise, comme des collectivités, notamment pour la mise aux normes du réseau d'assainissement sur lequel l'usine pourrait se raccorder.

En conclusion, cette situation génère de l'incompréhension et de la confusion parmi la population, et particulièrement parmi les plus concernés que sont les riverains résidant en grande proximité et qui subissent l'environnement sonore et olfactif.

Afin d'informer largement la population sur les évolutions à venir et de favoriser le dialogue, nous sollicitons de votre part, l'organisation d'une réunion publique de présentation des conclusions et préconisations issues de cette enquête, afin de les rendre accessibles et compréhensibles auprès de la population.

En vous remerciant de votre attention, nous vous prions de croire, Monsieur le Préfet, en l'assurance de nos respectueuses salutations.

Pour l'Association Hier Aujourd'hui Demain à L'Ile D'Elle  
**Francis Laporta, président**

L'Ile D'elle, le

Copie : M Le Maire de L'Ile D'Elle